



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION, DU TRAVAIL
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

N° 0 1 3 0 3 1 / MEA / DGRH

DIRECTION GÉNÉRALE DES
RESSOURCES HUMAINES

Papeete, le

07 SEP. 2022

.....
La directrice générale

AVIS DE CONCOURS
N° 1 / 22 / DGRH

**En exécution de l'arrêté n° 1556/CM du 11 août 2022, portant autorisation
d'ouverture de concours au titre de l'année 2022.**

LA POLYNÉSIE FRANÇAISE RECRUTE,

Par concours externe, sur titres avec épreuves, **27 assistants socio-éducatifs de catégorie B** relevant de la fonction publique de la Polynésie française.

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires et selon le profil du poste à pourvoir :

- du diplôme d'État d'assistant de service social,
- du diplôme d'État d'éducateur spécialisé,
- du diplôme d'État de conseiller en économie familiale et sociale,
- du diplôme d'État aux fonctions d'animation,
- du diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants.

Les candidats titulaires d'un diplôme étranger devront saisir la commission d'évaluation des diplômes étrangers en adressant leur demande à la direction générale des ressources humaines en y joignant :

- 1) la lettre de saisine de la commission d'évaluation des diplômes étrangers adressée à la direction générale des ressources humaines ;
- 2) la copie du diplôme étranger. S'il n'est pas rédigé en français, il devra être traduit par un organisme agréé, tel que le service de la traduction et de l'interprétariat ;
- 3) la copie de la liste des enseignements suivis dans l'obtention du diplôme étranger. Si elle n'est pas rédigée en français elle devra être traduite par un organisme agréé, tel que le service de la traduction et de l'interprétariat,
- 4) l'attestation de comparabilité délivrée par le centre ENIC-NARIC.

L'âge minimum d'admission à concourir est fixé à 18 ans accomplis au 1^{er} janvier 2022. La limite d'âge maximale pour se présenter au concours externe est fixée à 62 ans au 1^{er} janvier 2022.

Les épreuves d'admission se dérouleront à compter du **lundi 14 novembre 2022**.

Inscriptions en ligne :

Les candidats ont la possibilité de s'inscrire par voie télématique à compter du **lundi 12 septembre 2022**, sur le site internet de la direction générale des ressources humaines : www.fonction-publique.gov.pf

« Nos recrutements > Je m'inscris en ligne > Assistants socio-éducatifs ».

Retrait des dossiers d'inscriptions :

Les dossiers d'inscription seront disponibles à compter du **lundi 12 septembre 2022** au 5^{ème} étage de la direction générale des ressources humaines, immeuble PAPINEAU, rue Tepano JAUSSEN.

Dépôt des dossiers d'inscription et demandes d'informations :

Les dossiers d'inscription, accompagnés de toutes les pièces requises, devront **obligatoirement être postés** à l'adresse de la direction générale des ressources humaines (B.P. 124 – 98713 Papeete, Tahiti).

Tout dossier qui parviendrait à la direction générale des ressources humaines de la Polynésie française par fax, courriel, dépôt physique du candidat, tiers..., autre que par voie postale, sera considéré comme non conforme et rejeté.

Tout dossier incomplet sera considéré irrecevable.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus en contactant la cellule concours au 40 47 79 00 ou par courriel à : recrutement.dgrh@administration.gov.pf

**LA DATE LIMITE DE RECEPTION, PAR VOIE POSTALE, DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
A LA DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES EST FIXEE
AU MERCREDI 12 OCOTBRE 2022 (LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI).**

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

